

# CHAMPIONNAT DE DOUBLE TENNIS ENTREPRISE 2023

## DAMES ET MESSIEURS

De début mai à fin juin 2023

### PHASES DE POULES puis TABLEAU FINAL

#### **REGLEMENT :**

- un seul joueur (se) 3<sup>ème</sup> série par équipe engagée (classement maxi 15/4)
- paires de deux 30 acceptées afin d'élargir le nombre de participant(e)s.
- 1 seul joueur (se) coopté(e) par équipe (classement max 30/1, licencié(e) FFT)
- Classement pris en compte : Avril 2023

**Finale prévue le Vendredi 30 Juin 2023**  
*(lieu précisé ultérieurement)*

Les vainqueurs Dames et Messieurs se verront remettre des places pour **Roland Garros 2024**.

Attention: la récompense des vainqueurs ne peut être accordée 2 années de suite aux mêmes joueurs et joueuses. Dans ce cas, les places seraient remises aux finalistes.

**Vainqueurs 2022 : A.S Ripault chez les messieurs**

---

## FICHE D'INSCRIPTION

Nom	Prénom	Classement au 01/05/2021	N° de licence

CLUB ou SECTION TE:

Equipe n° :

Nom du capitaine	Téléphone fixe	Téléphone mobile
<b>e- mail (obligatoire):</b>		

à retourner au comité pour le **16 AVRIL 2023** accompagné obligatoirement du montant de l'engagement : **20 € par équipe** ( chèque à l'ordre du Comité )

***Merci de mentionner au dos du chèque le libellé de la compétition et la section TE***

Rue Suzanne Lenglen – 37000 TOURS  
tel 02 47 44 38 01 - comité.indre-et-loire@fft.fr – [www.comité.fft.fr/indre-et-loire](http://www.comité.fft.fr/indre-et-loire)